

TK'Blue lance un calculateur de polluants

European TK'blue Agency est une agence de notation extra financière de l'empreinte environnementale qui récupère les données de transport des chargeurs et des transporteurs pour mesurer très finement les impacts du transport de fret. L'agence présente ici un nouvel outil pour affiner notre compréhension des externalités du transport : le calculateur de polluants.

Le conseil scientifique de l'Agence regroupe une assemblée d'experts européens dans les domaines techniques et économiques du transport. Son rôle est de valider les bases scientifiques de la notation TK'Blue du transport.

Sous la présidence M. Eric Ballot, Professeur des Mines ParisTech, le conseil a supervisé les recherches pour l'évaluation de la pollution de l'air générée par le transport de marchandises. Lors de la dernière session du 3 juin 2015, le Conseil a officiellement validé la méthodologie appliquée.

En s'inspirant des travaux de CE Delft 2014 appliqués aux bases de données actuelles de l'Agence Environnementale Européenne, les membres du Conseil Scientifique ont validé la mise au point d'un calculateur de polluants, au même titre que le calculateur des émissions CO2.

Ils considèrent que la même attention doit être portée à toutes les externalités du transport et que la prise en compte du seul réchauffement climatique n'est pas suffisante. En outre, le conseil a insisté sur la considération des zones d'émission de polluant. Les émissions dans les grandes aires métropolitaines ont un



Philippe Mangeard est président-fondateur de TK'Blue

impact plus important pour la société que celles émises dans les zones rurales, faiblement peuplées. Cette distinction se retrouve dans le transport maritime où les émissions d'oxyde de soufre (SO2) sont très réglementées près des côtes (zones SECA). Les estimations précises du calculateur peuvent indiquer si un navire respecte les limites imposées.

Les impacts sanitaires de la pollution de l'air se mesurent à court terme (quelques mois/années) alors que ceux du réchauffement climatique sont de l'ordre de plusieurs dizaines d'années. Le conseil scientifique a statué, en s'appuyant sur le rapport de CE Delft 2014, sur la prépondérance de quatre groupes de polluants : oxydes d'azote (NOx), dioxyde de soufre (SO2), particules fines (PM) et les composés organiques

volatiles non méthaniques (COVNM) tels que le benzène (C6H6). Ces polluants ont un double impact écologique et sanitaire. D'une part, ils participent à l'acidification des écosystèmes terrestres et aquatiques générant un stress environnemental. D'autre part, ils affectent la santé humaine et sont responsables de maladies cardiovasculaires et de cancers pulmonaires.

European TK'Blue Agency mesure les coûts d'externalités négatives, c'est à dire l'impact sanitaire de la pollution de l'air imputable au transport de marchandises. Depuis plusieurs mois, les collectivités et institutions portent une attention toute particulière, notamment en milieu urbain, aux particules fines (ou PM 2.5) qui sont de la matière en suspension dans l'air dont le diamètre est inférieur à 2.5 micromètre, extrêmement dangereux pour le système respiratoire. Ces dernières sont produites lors de la combustion du carburant mais aussi lors du freinage. En effet, les frottements des plaquettes sur les disques et des pneumatiques sur la chaussée sont responsables

d'une part non négligeable des émissions de particules. Ceci est encore plus vrai avec les poids lourds dernière génération (EURO 6) dont les émissions de polluants à l'échappement sont très encadrées : ces poids-lourds produisent 6 fois plus de particules avec leurs freins et leurs pneumatiques qu'avec leur moteur !

De façon analogue au calcul des émissions CO2, l'agence peut quantifier les émissions de polluants émis lors de l'utilisation de l'énergie et lors de la production de celle-ci. Le tableau ci-dessous présente l'attribution du coût de la pollution de l'air pour le transport routier, en phase d'utilisation.

Dans le cas du transport routier, l'investissement dans des véhicules de normes EURO supérieures permet de contrôler les émissions des polluants les plus importants (NOx et PM).

Le calculateur de polluants et particules en ligne d'European TK'Blue Agency permet de visualiser les progrès extrêmement importants réalisés depuis quelques années par les constructeurs de poids-lourds pour la diminution des nuisances. ■

Polluant	NOx	PM	SOx	COVNM
Part du coût total (urbain)	52%	47%	<1%	<1%
Part du coût total (interurbain)	89%	10%	<1%	<1%